

**Bilan et compte de
résultat 2025**



de *Ligue*
l'ENSEIGNEMENT



BILAN ACTIF

31/12/2025

31/12/2024

	n°			N	N-1
		Valeur Brute <i>Colonne 1</i>	Amor.& Prov. <i>Colonne 2</i>	Valeur Nette <i>Colonne 3</i>	Valeur Nette <i>Colonne 4</i>
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	A1	24 817	24 817		
. Logiciels - 20500000- 28050000-	A2	24 817	24 817		
. Autres	A3				
. Avances et acomptes	A4				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	A5	397 702	171 812	225 890	247 623
. Terrains	A6				
. Constructions - 213	A7	296 249	91 932	204 317	219 484
. Equipements techniques et matériels d'activités - 215	A8	24 559	11 985	12 574	14 808
. Matériel et mobilier - 2183	A9	44 561	41 606	2 955	4 405
. Matériel de transport - 218210	A10	32 333	26 289	6 044	8 926
. Autres	A11				
. Immobilisations grevées de droits (commodataires)	A12				
. Avances et acomptes & En cours	A13				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	A14	114 295	139	114 156	96 223
. Participations - 261	A15	1 770	139	1 631	1 631
. Créances rattachées à des participations	A16				
. Autres titres immobilisés - 275	A17	4 234		4 234	4 234
. Prêts - 274	A18	108 291		108 291	90 358
. Autres	A19				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE I	A20	536 814	196 768	340 046	343 846
STOCKS ET EN COURS	A21	634		634	829
. Matières premières et autres approvisionnements	A22				
. En cours de production de biens ou de services	A23				
. Produits finis	A24				
. Marchandises	A25	634		634	829
AVANCES ET ACOMPTES VERSES / COMMANDES	A26	139		139	139
CREANCES ET COMPTES RATTACHES	A27	1 082 081	248 172	833 909	1 263 004
. Organismes et usagers - 411	A28	546 290	248 172	298 118	534 462
. Organismes et usagers : factures à établir - 418100	A29	72 640		72 640	164 724
. Réseau Ligue de l'Enseignement - 45110	A30	79 620		79 620	88 088
. Autres créances - 4670 - 4098 - 425 - 4674	A31	383 531		383 531	475 730
. Fournisseurs débiteurs	A32				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	A33				
DISPONIBILITES	A34	325 529		325 529	162 817
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	A35	12 338		12 338	40 961
TOTAL ACTIF CIRCULANT ET ASSIMI II	A36	1 420 721	248 172	1 172 549	1 467 750
CHARGES A REPARTIR III	A37				
. Intérêts d'emprunts à étaler	A38				
. Autres	A39				
PRIMES DE REMBT DES OBLIGATION IV	A40				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF V	A41				
TOTAL ACTIF (I+II+III+IV+V)	A42	1 957 535	444 940	1 512 595	1 811 596

FOL 70

BILAN PASSIF

(avant répartition)

31/12/2025

31/12/2024

	n°	N	N - 1
		<i>Colonne 1</i>	<i>Colonne 2</i>
FONDS ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE	B1	134 535	134 535
. Valeur du patrimoine intégré	B2		
. Fonds statutaire	B3		
. Apports sans droit de reprise 1011	B4	134 535	134 535
. Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	B5		
. Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	B6		
ECARTS DE REEVALUATION (Immob. non grevées d'un droit de reprise) - 105	B7	242 345	242 345
RESERVES	B8		
REPORT A NOUVEAU	B9	-891 019	-794 373
RESULTAT DE L'EXERCICE	B10	-344 754	-96 646,00
SOUS-TOTAL : FONDS PROPRES	B11	-858 893	-514 139
FONDS ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE - 103400- Prêt France Active	B12		
ECARTS DE REEVALUATION (Immob. grevées d'un droit de reprise)	B13		
RESULTAT SOUS CONTROLE DE TIERS FINANCEUR	B14		
. De l'exercice - gestions conventionnées en attente de contrôle	B15		
. Exercices antérieurs - gestions conventionnées en attente de contrôle	B16		
. Exercices antérieurs - gestions conventionnées en attente d'imputation	B17		
SUBV. D'INVESTISSEMENT SUR BIENS NON RENOUVELABLES	B18	23 422	25 115
. Valeurs brutes - 131	B19	33 838	33 838
. Amortissements - 1391	B20	10 416	8 723
PROVISIONS REGLEMEENTEES	B21		
DROITS DES PROPRIETAIRES DU COMMODAT	B22		
SOUS-TOTAL : AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	B23	23 422	25 115
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS I	B24	-835 471	-489 024
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	B25	65 561	53 569
. Pour Risques - 153	B26	65 561	53 569
. Pour Charges	B27		
FONDS DEDIES	B28		
. Sur subventions de fonctionnement	B29		
. Sur autres ressources	B30		
TOTAL PROV. POUR R. & CH. ET FONDS DEDIES II	B31	65 561	53 569
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	B32	5 155	5 288
. Emprunts auprès des établissements de crédit (sauf découverts)	B33	1	1
. Découverts et concours bancaires courants	B34	4	137
. Autres emprunts et dettes financières diverses - 168300 -FD 39	B35	5 150	5 150
. Intérêts courus non échus	B36		
AUTRES DETTES	B37	2 277 350	2 241 763
. Avances et acomptes reçus - 454 - 419- 456	B38	10 031	5 138
. Fournisseurs et comptes rattachés - 401 -	B39	157 479	176 181
. Fournisseurs : factures à recevoir - 4081	B40	78 942	8 516
. Réseau Ligue de l'Enseignement - 451 - 451110	B41	74 979	100 540
. Dettes fiscales et sociales	B42	345 171	360 191
. Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	B43		
. Autres dettes 467002 - 4198 - 419	B44	1 523 764	1 459 357
. Organismes et usagers créditeurs - 4112-4113-4116	B45	86 984	131 840
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	B46		
TOTAL DETTES ET ASSIMILES III	B47	2 282 505	2 247 051
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF IV	B48		
TOTAL PASSIF (I+II+III+IV)	B49	1 512 595	1 811 596

FOL 70

COMPTE DE RESULTAT

31/12/2025

31/12/2024

	n°	N	N-1
		Colonne 1	Colonne 2
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT			
Ventes de marchandises (hors dons en nature)	C1	27 290,10	26 538,72
Ventes de dons en nature	C2		
Production vendue (biens)	C3		
Production vendue (services)	C4	2 587 696,41	3 811 210,45
Ventes de prestations en nature	C5		
Activités annexes	C6		
SOUS-TOTAL (Chiffre d'affaires)	C7	2 614 986,51	3 837 749,17
Production stockée	C8		
Production immobilisée	C9		
Subventions d'exploitation - 74	C10	433 038,80	567 438,38
<i>Fonctionnement - CPO - 745</i>	C11	104 934,00	102 591,00
<i>Activités</i>	C12	309 380,14	410 312,42
<i>Aides à l'emploi - 748100 - 748200 -</i>	C13	18 724,66	54 534,96
Reprises sur amortissements	C14		
Reprises sur provisions - 7815-7817	C15	455,09	18 520,76
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	C16		
Transferts de charges - 791	C17		19 214,53
Collectes, dons et cotisations - 756	C18	12 468,29	13 887,48
Autres produits - 758 + 753 + 757	C19	64 019,94	424,54
TOTAL (a)	(I) C20	3 124 968,63	4 457 234,86
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			
Achats de marchandises 607	C21		
Variation de stocks (marchandises)	C22		
Achats d'activités	C23		
Variation de stocks (achats d'activités)	C24		
Autres achats (frais généraux) - 60	C25	779 416,72	1 061 434,68
Variation de stocks (autres achats)	C26		
Services extérieurs (b) - 61	C27	144 061,38	318 133,33
Autres services extérieurs - 62	C28	221 645,51	159 409,79
Personnel extérieur	C29		
Charges fiscales sur rémunérations - 63	C30	138 746,40	193 605,64
Autres impôts et taxes - 635	C31		
Salaires et traitements	C32	1 651 463,82	2 220 336,54
<i>C.D.I. & CDD</i>	C33	1 614 489,80	2 220 336,54
<i>Autres charges de Personnel - 648 (Préavis Départs x 4)</i>	C34	36 974,02	
Charges sociales - 645-647 -	C35	402 801,61	517 958,67
Dotations aux amortissements et aux provisions	C36	67 453,88	55 585,44
<i>Dotations aux amortissements des immobilisations - 681120</i>	C37	22 682,49	22 754,71
<i>Dotations aux amortissements des charges à répartir</i>	C38		
<i>Dotations aux provisions pour risques et charges - 681500</i>	C39	11 991,61	10 153,93
<i>Dotations aux provisions sur immobilisations</i>	C40		
<i>Dotations aux provisions sur actifs circulant - 681740</i>	C41	32 779,78	22 676,80
Engagements à réaliser sur ressources affectées	C42		
Collectes et cotisations (656)	C43	4 813,15	10 816,00
Transferts de charges	C44		
Autres charges	C45	39 359,45	24 881,76
TOTAL (c)	(II) C46	3 449 761,92	4 562 161,85
1 - RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	(I - II) C47	-324 793,29	-104 926,99

FOL 70

COMPTE DE RESULTAT

31/12/2025 31/12/2024

	n°	N	N-1
PRODUITS FINANCIERS			
De participations (d) - 761 -	C54	39,49	8,20
Autres valeurs mob. et créances d'actif immob. (d)	C55		
Autres intérêts et produits assimilés (d)	C56		
Différences positives de change	C57		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	C58		
Reprises sur provisions	C59		
Transferts de charges	C60		
TOTAL (a) (V)	C61	39,49	8,20
CHARGES FINANCIERES			
Intérêts et charges assimilées (e)	C62	20 000,00	140,64
Différences négatives de change	C63		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	C64		
Dotations aux amortissements	C65		
Dotations aux provisions	C66		
TOTAL (c) (VI)	C67	20 000,00	140,64
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)	C68	-19 960,51	-132,44
3 - RESULTAT COURANT (I - II + III - IV + V - VI)	C69	-344 753,80	-105 059,43
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Sur opérations de gestion	C70		39 098,65
Sur opérations en capital cession d'actifs	C71		
Reprises sur amortissements	C72		
Reprises sur provisions	C73		
Transferts de charges	C74		
TOTAL (VII)	C75		39 098,65
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Sur opérations de gestion - 67	C76		30 684,90
Sur opérations en capital (g et h)	C77		
Dotations aux amortissements	C78		
Dotations aux provisions	C79		
TOTAL (VIII)	C80		30 684,90
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	C81		8 413,75
PARTICIPATION DES SALARIES et IMPOTS SUR LES SOCIETES (IX)	C82		
OPERATIONS SOUS CONTROLE DE TIERS FINANCEUR			
Reprise excédent antérieur - gestion conventionnée (X)	C83		
Reprise déficit antérieur - gestion conventionnée (XI)	C84		
Sous -Total PRODUITS (I + III + V + VII + X)	C85	3 125 008,12	4 496 341,71
Sous -Total CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI)	C86	3 469 761,92	4 592 987,39
RESULTAT NET (EXCEDENT ou INSUFFISANCE)	C87	-344 753,80	-96 645,68

PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1/01/25 au 31/12/25

Total du bilan (net) =	1 512 595,00
Total du compte de résultat (charges) =	3 469 761,92
Total du compte de résultat (produits) =	3 125 008,12
Résultat net comptable =	-344 753,80

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes ont été arrêtés en respectant les principes des plans comptables général et associatif et des préconisations internes au réseau "Ligue de l'enseignant".

Changement de méthode comptable :

L'association LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE HAUTE-SAÔNE a arrêté ses comptes conformément au PCG et ses règlements modificatifs.

Le règlement ANCN°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, est applicable de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement comptable N° 2022-06

Cette première application constitue un changement de réglementation comptable. Les dispositions du règlement ANCN°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans modifier les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Afin de présenter le compte de résultat de l'exercice précédent selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat ont été effectués, portant notamment sur :

- Les transferts de charges précédemment classés en produits d'exploitation dans la rubrique « Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges » sont supprimés.
- Les produits de cession des éléments d'actifs cédés précédemment classés en produits exceptionnels sont reclassés au niveau des produits d'exploitation sur la rubrique « Autres Produits ».
- Les quotes-parts de subventions d'investissement précédemment classées en produits exceptionnels sur la ligne opérations en capital sont reclassées en produits d'exploitation sur la rubrique « Autres charges ».
- Les valeurs comptables des éléments d'actifs cédés précédemment classés en charges exceptionnelles sont reclassées au niveau des charges d'exploitation sur la rubrique « Autres charges ».
- Les rubriques de produits exceptionnels : sur opérations en capital et reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges, sont supprimées et sont reclassées en exploitation.
- Les rubriques de charges exceptionnelles : sur opérations de gestion, sur opérations en capital et dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions, sont supprimées et sont reclassées en exploitation ».

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Immobilisations :

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Créances et dettes :

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale

Les créances ont le cas échéant, été dépréciées par voie de provisions pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient

la ligne A31 de l'actif du bilan (Autres créances) fait apparaître un montant de 383 531 € en baisse de 91 199 € par rapport à 2024.

Ces créances se décomposent essentiellement de la façon suivante:

Collectivités (convention d'équilibre et frais de gestion)	43 244,97
Collectivités (provisions CP et cotisations sociales)	117 377,79
CAF, MSA,	152 517,25
Subv Div. Caf région,	18 198,20
CPO	-
Service civique	-
Uniformation	23 437,78
IJSS	5 386,22
FONJEP	14 797,00
ASP	-

Le poste collectifs comprend des produits à recevoir concernant les engagements pris par les financeurs, en particulier la part des congés payés,

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits caractéristiques de l'exercice 2025

Le tribunal de Vesoul, dans sa séance du 14 mai 2025 a décidé mettre fin à la procédure de redressement.

Il a acté, à cette même date, la proposition faite par l'administrateur judiciaire d'un plan de continuation

Ce plan prévoit le remboursement sur 10 ans d'un passif de 541 937 €, selon l'échéancier suivant :

2026	2%	24 832 €
2027	3%	25 817 €
2028	5%	25 857 €
2029	10%	51 715 €
2030	10%	51 715 €
2031	10%	51 715 €
2032	15%	77 572 €
2033	15%	77 572 €
2034	15%	77 572 €
2035	15%	77 572 €
		541 937 €

Le montant des dettes inscrites au passif reste cependant inchangé pendant toute la durée du plan de continuation.

Le produit latent induit par la différence entre le montant des dettes à l'entrée en procédure et le montant négocié dans le plan est d'environ 1,05 M€. Il ne sera toutefois réalisé qu'à l'issue des 10 années du plan.

La situation financière de la fédération a nécessité la mise en œuvre d'un second plan de départs de salariés.

Celui-ci a été conduit sur la base de 4 licenciements économiques (pour 4 ETP) affectant les services support de la fédération et les secteurs formation, vie associative, et éducation, effectifs entre mars et avril 2025.

Les honoraires de l'administrateur judiciaire pour l'ensemble de la durée de la procédure (novembre 2023 à mai 2025) sont comptabilisés en totalité sur l'exercice 2025 pour un montant de 70 782 €

L'activité de la fédération est impactée par l'arrêt du partenariat avec la CC des Combes en date du 31/12/2024 (-26% des produits d'exploitation liés à l'activité périscolaire)

L'ensemble des contrats de travail sur ces sites ont été repris intégralement par la collectivité

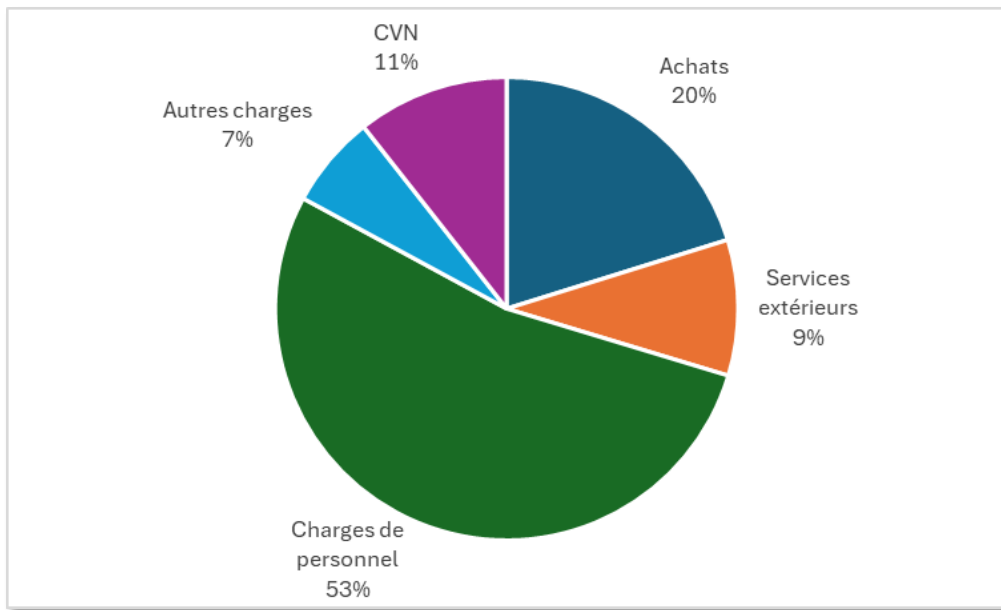
Les contributions volontaires en nature sont valorisées à hauteur de 409 712 €, et sont réparties de la manière suivante :

	n°	N Colonne 1	N-1 Colonne 2
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Bénévolat	C98	77 085,00	82 170,00
Prestations en nature	C99		
Subventions en nature	C100	332 627,00	395 076,00
Mise à disposition de personnel	C101	65 885,00	137 440,00
Mise à disposition de locaux et de moyens logistiques	C102	266 742,00	257 636,00
Autres	C103		
Dons en nature	C104		
TOTAL RESSOURCES	C105	409 712,00	477 246,00
Secours en nature	C106		
Services extérieurs	C107	332 627,00	395 076,00
Mise à disposition de locaux et de moyens logistiques	C108	266 742,00	257 636,00
Mise à disposition de personnel	C109	65 885,00	137 440,00
Autres	C110		
Bénévolat	C111	77 085,00	82 170,00
TOTAL EMPLOIS	C112	409 712,00	477 246,00

Evènements significatifs postclôture

L'exploitation déficitaire du site des Jardins de l'étang à Noidans le Ferroux n'a pu être cessée avant le 31 mars 2026, La DSP a pris fin à cette date, d'un commun accord avec la commune de Noidans le Ferroux

Répartition des charges (%)



Répartition des produits (%)

